



NATIONS  
UNIES



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBI/2003/L.12  
12 juin 2003

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE  
Dix-huitième session  
Bonn, 4-13 juin 2003  
Point 6 a) de l'ordre du jour

**APPLICATION DES PARAGRAPHES 8 ET 9 DE L'ARTICLE 4  
DE LA CONVENTION**

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS  
PRÉVUES DANS LA DÉCISION 5/CP.7**

**Projet de conclusions proposé par les coprésidents du groupe de contact**

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre n'a pas achevé l'examen des questions relevant du point 6 a). Il a décidé de poursuivre l'examen de ces questions à sa dix-neuvième session.

-----